

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7518  
30 septembre 1966  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS



---

LETTRE DATEE DU 30 SEPTEMBRE 1966, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE PRESIDENT DU BOTSWANA

Au nom du Gouvernement du Botswana et en ma qualité de Président, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Botswana, ayant accédé aujourd'hui à l'indépendance, désire devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies avec tous les droits et tous les devoirs qui en découlent. En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir soumettre la présente demande au Conseil de sécurité lors de sa prochaine réunion. A cette fin, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le texte d'une déclaration faite conformément à l'article 58 du règlement intérieur du Conseil.

Veuillez agréer, etc.

Le Président,  
(Signé) S. M. KHAMA

Me référant à la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par le Botswana, j'ai l'honneur de déclarer, au nom du Gouvernement du Botswana et en ma qualité de Président, que le Botswana accepte les obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies et s'engage solennellement à les remplir.

Veillez agréer, etc.

Le Président,  
(Signé) S. M. KHAMA

-----